

Sur la valeur du ciel

Celui qui fait la volonté de mon père, entrera dans le royaume des cieux (S. Mathieu, VII, 21).

Cette condition posée par Jésus-Christ est ce qu'on appelle, une condition *sine qua non*, qui ne souffre pas d'exception.

Faire la volonté de Dieu, c'est observer ses commandements et ceux de son Eglise, se faire violence.

Mais le ciel vaut-il réellement la peine qu'on s'impose pareils sacrifices pour l'obtenir ?

Ouvrons la Sainte Ecriture, et Dieu va nous répondre à cette question, car il a bien voulu soulever un coin du voile qui nous dévoile le ciel.

Dans le ciel, il n'y a aucune douleur. " Dieu essuiera toutes les larmes de leurs yeux ; et la mort ne sera plus : il n'y aura plus aussi là ni pleurs, ni cris, ni afflictions, parce que le premier état sera passé." Cette preuve se trouve dans l'apocalypse, XXI, 4.

Il n'y aura que des joies sans mélange, que la Sainte Ecriture compare successivement : à un festin royal, à un héritage d'une valeur inappréciable, à une couronne brillante ; qu'elle appelle une félicité que l'œil n'a jamais vue, que l'oreille n'a jamais entendue . . . , qui égale presque celle de Dieu, et que le Psalmiste appelle un torrent de délices.

Le bonheur du ciel est sans fin, contrairement aux joies éphémères de la terre. Dans le ciel, tout est éternel, et cette éternité des joies du ciel est un article de foi que Dieu nous a fait connaître.

Que de fois Jésus-Christ et les apôtres ont parlé d'une félicité qui n'aura jamais de fin ! " Il faut que le Fils de l'homme soit exalté, dit saint Jean, afin que quiconque croit en lui, ait la vie éternelle." La vie éternelle, telle est la récompense qui nous est promise, dit encore le même apôtre.

Ces deux vérités sont bien consolantes. Mais ce qui est encore plus consolant, c'est que Dieu s'en porte garant. " Le ciel et la terre passeront, a dit saint Mathieu, mais mes paroles ne passeront point."

De plus, si le ciel ne vaut pas la peine de s'imposer ces sacri-